



SciencesPo.

**Communiqué de presse
Paris, le 19 décembre 2014**

L'ECOLE DE DROIT DE SCIENCES PO : UNE DES MEILLEURES PREPARATIONS A LA MAGISTRATURE

L'Ecole de Droit de Sciences Po confirme son excellent positionnement dans la préparation aux concours juridiques avec un taux de réussite à l'EFB (Ecole de Formation du Barreau) de près de 90% et un taux de 60% au concours de l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature). En effet, 55 des 95 étudiants de la classe préparatoire de l'ENM ayant présenté le concours l'ont réussi. Cela signifie qu'un auditeur de justice sur 3 est passé par Sciences Po pour se préparer à ce très difficile concours (170 postes ouverts pour la France entière). A noter aussi : les élèves de l'Ecole de Droit occupent les cinq premières places du classement.

Ce succès s'appuie sur les méthodes pédagogiques mis en œuvre par Sciences Po. La prépa ENM, ouverte non seulement aux diplômés de Sciences Po mais aussi aux étudiants d'autres établissements, issus essentiellement des facultés de droit, propose un accompagnement personnalisé des étudiants tout au long de la durée du programme par une équipe enseignante expérimentée.

Ces très bons résultats, confirment que, cinq ans après la création de son Ecole de Droit, Sciences Po est l'une des meilleures universités de droit en France (n°4 dans le classement QS 2014).



Contact Presse : Caroline Allain
caroline.allain@sciencespo.fr / tel : 01 45 49 72 98